

## Appel aux dons pour soutenir la lutte pour l'ouverture du mariage civil

**Chers membres de l'Association faîtière Familles arc-en-ciel, chères personnes intéressées,**

Le processus législatif concernant l'ouverture du mariage civil entre dans une phase cruciale. La consultation sur le projet de loi se termine en effet. Au cours des prochains mois, la Commission des affaires juridiques du Conseil national va décider d'inclure ou non dans le projet sur l'ouverture du mariage civil l'accès au don de sperme et à l'adoption. « Nous devons mobiliser toutes les ressources pour soutenir la lutte pour le mariage civil pour toutes et tous », déclare Maria von Känel, directrice générale de l'Association faîtière Familles arc-en-ciel. C'est pourquoi l'association lance aujourd'hui un appel aux dons. Le montant des dons collectés sera utilisé pour les démarches très importantes que sont le lobbying et les relations publiques. Vous pouvez dès à présent effectuer un versement sur **IBAN : CH82 0900 0000 8568 7610 6**, compte postal 85-687610-6, Association faîtière Familles arc-en-ciel, 8606 Greifensee, en indiquant en intitulé « **Mariage civil pour toutes et tous** ».

[PAYPAL : OUI, JE SOUTIENS VOTRE TRAVAIL AVEC GRAND PLAISIR !](#)

**Quatre grandes organisations familiales suisses soutiennent le projet de loi relatif au mariage civil pour toutes et tous et l'accès au don de sperme pour les couples de femmes mariés.**

Il s'agit de [Pro Familia](#), de l'Association faîtière Familles arc-en-ciel, de l'Association pour la responsabilité parentale ([VeV](#)) et de la [Ligue suisse des femmes catholiques](#). Lors d'une conférence de presse commune à Berne, ces organisations ont récemment exprimé leur soutien à cette cause. Avec l'accès au don de sperme pour les femmes mariées, les enfants nés de ces unions bénéficient d'une double filiation dès leur naissance. C'est un facteur très important pour le bien de l'enfant qui est alors d'emblée mieux protégé. Sous la réglementation actuelle, axée sur l'adoption de l'enfant du partenaire, l'enfant est très mal protégé s'il arrive quelque chose à son parent biologique avant la fin de la procédure d'adoption. Cette procédure est dans les faits extrêmement longue, coûteuse et risquée.

Avec l'instauration du mariage civil pour toutes et tous, les dispositions fondées sur l'existence d'un mariage s'appliqueront également aux couples mariés de même sexe. À l'instar de ces grandes organisations familiales, toutes les associations et organisations qui s'engagent en Suisse pour l'égalité des personnes homosexuelles, bisexuelles et trans plaident pour une ouverture du mariage civil incluant l'accès au don de sperme.

## **La longue attente avant l'adoption perturbe l'unité et l'identité familiales**

Près de 30'000 enfants grandissent en Suisse dans des familles arc-en-ciel. La recherche menée ces 40 dernières années a montré que les enfants se développent tout aussi normalement dans une famille arc-en-ciel que dans une famille hétéroparentale. Il paraît injuste que les couples homosexuels vivant en Suisse en partenariat enregistré soient obligés d'emprunter un long chemin semé d'embûches pour assurer au niveau légal l'unité et l'identité familiales. La procédure d'adoption de l'enfant du ou de la partenaire est en effet longue, coûteuse et risquée.

## **L'accès au don de sperme pour une double filiation à la naissance**

L'accès à l'insémination artificielle pour les couples mariés composés de deux femmes leur permet d'établir une double filiation dès la naissance de l'enfant. C'est important pour le bien de l'enfant qui a d'emblée deux parents et bénéficie donc d'une meilleure protection juridique. Sous la réglementation actuelle, l'enfant est très mal protégé s'il arrive quelque chose à son parent biologique avant la fin de la procédure d'adoption. L'Association faîtière Familles arc-en-ciel a rédigé un argumentaire détaillé à ce sujet.

### [Communiqué de presse.](#)

Faites un don pour soutenir notre travail et faire du mariage civil pour toutes et tous une réussite !

Meilleures salutations, Maria von Känel  
Directrice générale de l'Association faîtière Familles arc-en-ciel